# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)



Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet recrutement d'un consultant pour la mission des études APS-APD-DAO - Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et construction de dix (10) barrages dans les willayas de L'ASSABA, du BRAKNA, de l'ADRAR et du TAGANT

(N°03/ADHOC/TAAZOUR/2025)

**Financement: TAAZOUR** 

#### I. CONTEXTE

Dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie de la population dans les zones rurales, à travers le développement des ressources en eau et leur exploitation, TAAZOUR compte recruter un bureau d'études pour la réalisation des études APS-APD-DAO et contrôle des travaux pour la réhabilitation ou la construction de dix (10) barrages pour assurer leur fonctionnalité et leur valorisation afin de sécuriser plus de terres cultivables en décrue.

Les Barrages se présentent comme suit :

N°	Barrage	Commune	Moughataa	Wilaya	Nature
1	Chelkhet Aïcha	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Construction
2	Chelkhet Ledhyab	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Construction
3	Tembal	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Construction
4	Tireban	Aoujeft	Aoujeft	Adrar	Construction
5	Tichilit Elvila	Soudoud	Moudjeria	Tagant	Construction
6	Varee Ejerk	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Réhabilitation
7	Mreida	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Réhabilitation
8	Eguirj	Boulahrath	Barkeol	Assaba	Réhabilitation
9	Touchouten	Magtaa Lehjar	Magtaa lehjar	Brakna	Construction
10	Agueinit	Magtaa Lehjar	Magtaa Lehjar	Brakna	Construction

#### II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de cette mission est de recruter un consultant (firme ou groupement de firme) pour l'élaboration des études de conception (APS, APD) et des documents d'appel d'offres (DAO), ainsi que la supervision de la réalisation du projet.

#### III. DUREE DE LA MISSION

La mission s'étendra sur une période répartie comme suit :

- Phase 1 : Études techniques : trois (3) mois ;
- Phase 2 : Supervision des travaux : durée à préciser après étude.

#### IV. METHODE DE SELECTION:

La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC)

Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et les expériences pertinentes pour exécuter la mission. Les candidatures seront évaluées suivant la grille d'analyse ci -dessous :

Désignation	Note	
Qualification et expérience générale du cabinet : Ancienneté du cabinet dans le domaine d'ingénierie hydraulique et génie civil :	30 points	
-0 point si moins de 15 ans d'existence. -15 points si le cabinet a 15 ans d'existence. -+1,5 point pour chaque année supplémentaire au-delà de 10 ans, avec un maximum de 15 points additionnels (soit 30 points pour 20 ans ou plus).		
Expérience spécifique dans les études (APS, APD, DAO) de construction ou réhabilitation de barrages ou de retenues collinaires:  - 5 points par projet de référence pertinent, avec un maximum de 8 projets	40 points	
Expérience spécifique dans le suivi des travaux de construction ou réhabilitation de barrages ou de retenues collinaires :  - 5 points par projet de référence pertinent, avec	30 points	
un maximum de 6 projets		
Total	100 points	

Une liste restreinte d'un nombre de 4 meilleurs bureaux sera retenue. La Demande de Proposition (DP) sera envoyée à cette liste restreinte.

### V. CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées.
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées.

#### NB:

- Seuls les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies pour les dites missions, dument signées par le responsable habilité de l'autorité contractante, seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

### VI. INFORMATIONS ET CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire ou clarification, les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à la même adresse indiquée ci-dessous pour l'envoi des manifestations d'intéret :

## VII. ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française, doivent être remis **au Secrétariat** Central de TAAZOUR ou transmis par voie électronique au plus tard le 08/07/2025 à 12 heures GMT l'adresse ci-après :

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) Siège Social : ILOT K. Ext S2-232bis NOUAKCHOTT-MAURITANIE

Téléphone : 45 24 38 99/ 36 33 23 15 e-mail : aboulaminedieng@gmail.com

Le Dossier de candidature doit porter sur l'enveloppe extérieure la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 03/ADHOC/TAAZOUR/2025 pour le recrutement d'un consultant pour la mission des études APS-APD-DAO - Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et construction de Dix (10) barrages dans les willayas de L'ASSABA, ADRAR et TAGANT».

Vérifié par le Responsable d'appui à la commission ADHOC

Le Secrétaire Général de TAAZOUR Dr EL Moctar HENDE

4